

## La Lettre d'EMA

### Echanges Massy-Afrique

Echanges Massy-Afrique.  
Espace associatif - Centre omnisports Pierre de Coubertin  
Avenue du Noyer Lambert 91300 Massy  
Tél. : 01 60 11 56 65 ou 09 53 71 71 53  
Site : [massyafrique.org](http://massyafrique.org)

*Vous y trouverez cette lettre en couleurs.*

## EDITO

Cette Lettre d'EMA semestrielle, vous donnera des informations sur nos activités ici à Massy. Comme les précédentes, elle vous en donnera aussi et surtout, sur ce qui se passe en Afrique, au Burkina Faso et dans les villages de la commune de Koper.



Aujourd'hui, cette Lettre d'EMA interroge la **scolarisation de masse**, nouveau défi que se sont lancés les Etats d'Afrique de l'Ouest et le Burkina en particulier. Avec le **continuum**, les enfants et jeunes jusqu'à 16 ans doivent suivre un enseignement de base, sans redoublement. Nous verrons les intérêts, mais aussi les freins, les difficultés qui entravent cette ambition nouvelle. La mise en place est difficile. Mais c'est sans doute une étape de transition par laquelle sont passés la plupart des pays. Une réforme d'une telle

ampleur ne peut s'exécuter du jour au lendemain. Cependant si l'on a conscience que le niveau d'éducation est essentiel pour le développement du pays, l'Etat burkinabè doit trouver des solutions aux problèmes graves que pose actuellement le continuum.

Pour son compte, EMA a toujours estimé que la scolarisation du plus grand nombre, garçons et filles, était l'un des leviers capital du développement. Même si c'est à l'Etat d'assurer la formation de ses jeunes, nous nous sommes depuis toujours impliqués dans cette œuvre.

Cette année 2018, EMA finance la construction d'une classe au lycée, subventionne les frais de scolarité en augmentation du fait du nombre d'enfants sortis du « primaire traditionnel » et intégrés dans le continuum. Et son engagement ne s'arrêtera pas là. Dans les années qui viennent, si les villageois souhaitent que EMA subventionne encore les frais de scolarité de tous les enfants jusqu'à 16 ans, et participe à la construction des latrines pour le lycée et pour les classes du continuum, nous les accompagnerons !

Mais il ne faudrait pas cependant que ce soit au détriment des autres projets dans les domaines de l'agropastoral, de la santé et de l'aide économique aux femmes, comme c'est partiellement le cas en 2018, du fait de la diminution de nos fonds disponibles.

**Merci à vous tous donc de soutenir nos actions par vos dons, qui sont indispensables, tout comme les subventions de la Mairie de Massy, du Département de L'Essonne et de la Fondation Bruneau.**

# LA SCOLARISATION EN AFRIQUE

## L'évolution de la scolarisation en Afrique subsaharienne francophone : des progrès réels mais lents

A l'inverse de l'Afrique anglophone qui avait laissé le champ libre aux religieux protestants enseignant en langue locale, l'école est en Afrique Occidentale Française l'héritière de la **colonisation française** qui avait imposé ses règles : l'école pour tous, l'enseignement en français, avec séparation de l'Église et de l'État donc une école de l'assimilation à la culture française.

*En 1960, 39 % des enfants entraient en primaire.*

Après les **indépendances**, (1958-1960), alors que se maintenaient la sujétion économique et le franc CFA, l'enseignement en français s'est poursuivi dès l'entrée en primaire. Sans structure pour l'accueil de la petite enfance, à 6 ans, à l'entrée en CP, les enfants ne connaissent pas le français.

Des coopérants français ont été envoyés, percevant un salaire bien plus élevé que les enseignants locaux. Des écoles payantes ont été créées accueillant les enfants des personnels de la coopération et des riches nationaux.

Pendant la **période des plans d'ajustements structurels** imposés par le FMI (1980-2000), les budgets consacrés à l'école ont fortement diminué avec la division par trois des effectifs du nombre de maîtres et la forte diminution de leurs salaires alors que les effectifs d'élèves ne cessaient de croître.

Les filles restent peu scolarisées : 50 % abandonnent en cours de scolarité, souvent au bout d'un an seulement, du fait des réticences familiales et des mariages précoces.

*En 2000, 58 % des enfants entraient en primaire.*

A la **conférence de Dakar en 2000**, la conviction du président de la Banque mondiale, selon laquelle l'éducation « est au cœur de toute politique de développement », a poussé la Banque mondiale à augmenter l'enveloppe financière de ce secteur qui est passée de 900 millions de dollars en 1990 à 1,9 milliard de dollars.

L'éducation a été clairement reconnue comme un droit fondamental de l'homme et comme la clé du développement et d'une paix durable entre et dans les pays.

Les participants se sont donc engagés à poursuivre les objectifs suivants :

- Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance ;
- Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles et les enfants en difficulté et appartenant aux minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ;
- Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base efficace et de qualité.



Les pays participants devront préparer, au plus tard pour 2002, un « plan global d'éducation pour tous, après consultation de leur société civile afin que les objectifs soient atteints au plus tard en 2015.

### De 2000 à 2015 : la mise en œuvre du plan

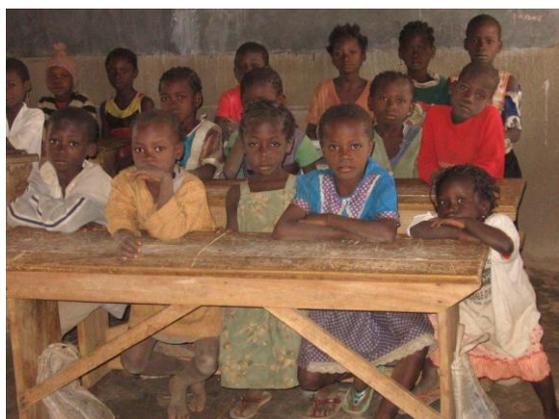
\* L'accent est mis sur la **scolarisation en primaire** au détriment de la qualité de l'enseignement et surtout au profit des garçons. La population francophone a atteint 310 millions d'habitants dont 100 millions entre 6 et 15 ans.

## **La scolarisation en début de primaire atteint 76 % en 2014.**

Cependant, 36 millions d'enfants ne sont pas scolarisés. La durée moyenne de scolarisation est de 4,5 ans pour les filles et 6,3 ans pour les garçons.

\* Les **effectifs** des classes sont très variables en primaire : la moyenne de 50 cache la présence de 100 voire 140 élèves par classe.

\* Les **maîtres** sont peu payés, au maximum 100 € par mois et certains assurent aussi un enseignement dans le privé. Le métier attire peu les scientifiques. Le recrutement est difficile ; il ne se pratique plus après le baccalauréat mais se fait après le BEPC et sans le soutien d'une formation continue. Certains savent juste lire le manuel scolaire. Beaucoup pratiquent l'absentéisme, se font payer par les familles pour corriger les cahiers de leurs élèves.



Selon les pays, le primaire dure de 5, 6 ans voire 9 ans. La première année commence souvent en français pour des enfants qui ne le connaissent pas du tout. Certains établissements (« écoles bilingues ») ménagent une année en langue locale et introduisent progressivement le français ensuite. Encore faut-il que les maîtres connaissent la langue locale, sachant qu'il en existe entre 60 et 350 selon les pays.

\* Les **contenus** sont lentement africanisés au rythme des changements de manuels quand des éditions locales ont remplacé le recyclage des manuels français devenus obsolètes suite aux changements de programme.

\* L'augmentation des effectifs a nécessité la construction de **bâtiments** scolaires pour les accueillir, la plupart du temps selon un plan-type

imposé par le ministère local, le toit en tôle transformant les locaux en fournaise à la saison sèche. Faute de bâtiment en dur, des classes ont lieu « sous paillote » en dehors de la saison des pluies évidemment.

\* Peu d'enfants entrent au **collège** (35%) du fait de l'éloignement qui ajoute le coût de l'internat. Phénomène qui touche particulièrement les filles. Se sont ouverts des établissements privés religieux et des boîtes à bac.

\* Seulement 7 % entrent à **l'université** et 2 % poursuivent à l'étranger, en grande partie en France. Mais la difficulté d'obtention d'un visa les oriente vers la Belgique ou le Canada et depuis peu vers la Chine. Un grand nombre d'étudiants ne rentre pas, ce qui est une fuite des cerveaux préjudiciable aux économies locales.

\* Dans de nombreux pays, le **budget de l'éducation** est passé de 13 % à 20 % du budget de l'État. Ces budgets financent 60 % des coûts, les familles 30 % et les ONG 10 %. L'aide de la France a fortement diminué depuis 2010 ; l'éducation reste cependant une priorité de l'APD (Aide Publique au Développement). Aussi la France plaide-t-elle pour que l'Afrique bénéficie des fonds du « Partenariat mondial pour l'Éducation » en insistant sur la formation des enseignants et la scolarisation des filles. L'Union européenne subventionne ces fonds pour 287,5 millions d'euros.

Du fait de la prévision de la forte croissance démographique, en 2030, 170 millions d'enfants supplémentaires devront être scolarisés et il faudra recruter 1,3 million d'enseignants.

### **Des progrès incontestables au niveau quantitatif mais plus réservés au niveau qualitatif.**

Sources :

Conférence : Denis Ballini « Qu'en est-il de l'école, en Afrique francophone, après 50 ans d'indépendance ? » 24 mars 2017, au café-débat de Palaiseau

Article : L'école à l'épreuve du choc démographique de Laurence Caramel ; Cahier du Monde, vendredi 19 janvier 2018

"L'éducation est un investissement patient dans un monde impatient" Jullia Gillard du Parlement mondial pour l'éducation et Rémy Rioux de l'Agence Française de développement

Wikipédia : conférence de Dakar

## « Les enfants fantômes », un frein à la scolarisation de tous.

Selon l'UNICEF, un « enfant fantôme » est **un enfant sans état civil**, environ 60% de tous les bébés nés en 2012 dans le monde ont été enregistrés à la naissance. Plus de 230 millions d'enfants, un enfant de moins de 5 ans sur 3 dans le monde, vivraient ainsi sans état civil. Les taux varient fortement entre les régions, les niveaux les plus bas d'enregistrement des naissances se trouvant en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.

Même lorsque les enfants sont enregistrés, nombreux sont ceux qui ne peuvent l'attester. Dans le monde, 1 enfant enregistré sur 7 ne possède pas de certificat de naissance. Seulement 44% des enfants de moins de 5 ans, soit 85 millions en Afrique subsaharienne sont enregistrés à la naissance (2013). Dans l'Afrique subsaharienne de 2030, si rien n'est fait, 115 millions d'enfants seront des « enfants fantômes ».

### **Pourquoi ces enfants ne sont-ils pas déclarés ?**

Selon l'UNICEF, les enfants concernés appartiennent généralement à certains groupes ethniques ou religieux, vivent en milieu rural et ont des mères sans éducation. Ces enfants ne sont pas enregistrés à la naissance du fait de la pauvreté, de l'exclusion, de l'éloignement du bureau d'état civil ou encore de la discrimination. Dans certains pays, les frais d'enregistrement sont prohibitifs. Dans d'autres, les certificats de naissance ne sont même pas délivrés.

### **Quelles conséquences pour ces enfants ?**

- **Interruption des études** : « Moussa, jeune enfant peulh, intelligent et brillant élève de CM2 (...) pleure de toutes ses forces : il vient d'être informé par son maître, M. Mvondo, les larmes aux yeux, qu'il ne peut se présenter ni à l'examen du certificat d'études primaires, ni au concours d'entrée en 6<sup>ème</sup>, parce qu'il n'a pas d'acte de naissance. »

- **Exclusion des services sociaux de base, santé et éducation**. Si les enfants sont séparés de leurs

parents à cause d'une catastrophe naturelle, d'un conflit ou du fait de l'exploitation sexuelle, il est plus difficile de réunir les familles faute de documents officiels.

- **Menace d'enrôlement comme enfant-soldat, de travail forcé, de traite, de mariage précoce ou encore d'être considéré comme un adulte...**



### **Au BURKINA FASO**

Selon l'Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDSBF-MICS IV) **2010**, la proportion d'enfants enregistrés à l'état civil est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain (74 % contre 93 %). C'est dans les régions du Centre-Ouest (62 %) et surtout du Sahel (40 %) que les enfants sont les moins fréquemment déclarés à l'état civil.

- Le Burkina Faso a réalisé d'importants progrès en matière d'état civil ces dernières années. Ils résident, entre autres, dans la volonté politique manifestée par le gouvernement de faire de la modernisation de l'état civil une de ses priorités. L'enregistrement des naissances est désormais estimé à **77 %** en **2016**, bien au-dessus des 41 % de la région subsaharienne. 5 millions d'enfants ne sont toujours pas enregistrés à l'état civil.

*Pour en savoir plus : UNICEF, « Droit de chaque enfant à sa naissance : inégalités et tendances dans l'enregistrement des naissances 2013 », Laurent Dejoie et Abdoulaye Harissou « Les enfants fantômes » Documentaire: « les enfants fantômes, un défi pour l'Afrique » réalisateur Clément Alline, 2018.*





## L'HOMME, la FEMME et les ANIMAUX

Un homme très riche habitait dans la brousse avec sa femme. Il possédait un bracelet que Wende lui avait donné, disant : " Conserve-le bien. Tant que tu l'auras, tu seras riche. " Un jour qu'il se disputa avec sa femme, celle-ci vola le bracelet et le cacha en haut d'une petite case élevée, étroite, solide et sans porte qu'elle construisit dans la brousse. Cependant, les biens du mari commencèrent à disparaître : ses troupeaux périrent, ses richesses se perdirent. Bref, il devint pauvre. L'homme cherchait partout son bracelet, mais ne le retrouvait pas. Cependant, il rencontra un chien :

" Que fais-tu là ? dit le chien.

Je cherche un bracelet auquel je tiens beaucoup.

Si tu me récompenses, dit le chien, je t'aiderai.

Si tu le trouves, je te donnerai tout ce que tu veux, dit l'homme. "



Le chien, flairant bien, cherchait partout avec son nez. Il finit par tomber sur la case construite par la femme et, ne pouvant entrer, appela l'homme :



" Ton bracelet est là, dit-il, mais je ne peux pas entrer. Comment allons-nous faire ?

Que faites-vous ici ? " dit le chat qui passait.

Le chien et l'homme expliquèrent leur embarras :

" Je peux faire un trou, dit le chat, mais que me donneras-tu ?

Si tu vois seulement mon bracelet, dit l'homme, je te donnerai tout ce que tu voudras. "

Le chat fit un trou, parvint dans la case et vit le bracelet attaché en haut de celle-ci. Il sortit pour dire à l'homme et au chien que le bracelet était bien là, mais qu'il ne pouvait pas l'attraper. La souris survint et dit :

" Ce ne sera qu'un jeu pour moi de faire tomber le bracelet.

O homme, si je le fais, qu'est-ce que tu me donneras ?

Tout ce que tu voudras, dit l'homme. "



La souris entra dans la case, grimpa, fit tomber le bracelet. Puis elle sortit :

" J'ai fait tomber le bracelet par terre, mais je ne peux pas le sortir parce qu'il est trop lourd pour moi.

A mon tour ! " dit le chien. Et il le rapporta.

Dès que l'homme eut son bracelet en main il redevint riche. Les troupeaux arrivaient de tous côtés. Les richesses affluaient. L'homme regagna sa case, emmenant avec lui le chien, le chat et la souris. Depuis ce temps-là, le chien ne vit plus dans la brousse, mais chez l'homme qui lui donne de la viande. Le chat ne vit plus dans la brousse, mais chez l'homme qui lui donne du lait ; la souris ne vit plus dans la brousse, mais chez l'homme qui lui donne des arachides - et tous sont heureux ! - excepté la femme justement, car depuis ce temps-là, l'homme a perdu confiance en elle.

## NOUVELLES DE KOPER depuis mai 2018

Grâce aux subventions d'EMA, l'équipe appui-conseil (EAC), les représentants des villages (Ekoma), les parents d'élèves, les formateurs en agropastoral, les enseignants, contribuent à améliorer l'éducation et l'agriculture. En voici des exemples :

**Dans le domaine de l'éducation,**

- **L'école de Tankpoli**, un quartier de Béné, est maintenant composée de 2 classes en dur et une « paillote améliorée ». La réception provisoire de la 2<sup>ème</sup> classe a eu lieu en avril 2018.



- En mai 2018, la population de Babora a été convoquée par le chef de village à une assemblée générale extraordinaire au sujet **de l'école de Kondogar**, un de ses quartiers. Rappelons que la construction d'une classe à Kondogar a été financée à 90% par le FIL. Commencée en 2015, elle est restée inachevée à cause d'une malfaçon au niveau du toit, malgré la pression d'EMA pour effectuer les réparations nécessaires. L'Inspecteur s'est investi personnellement, a nommé un maître et a exhorté les parents à inscrire leurs enfants. Ainsi, à la rentrée 2018-19, 26 élèves sont inscrits en CP1 dans cette nouvelle école.

- La construction d'une **salle de classe au lycée** est en cours. Nous disions précédemment que la demande de tous à Koper, proviseur, enseignants, parents d'élèves, était forte, qu'EMA était d'accord pour subventionner à 90% cette construction, que les familles avaient cotisé rapidement. Des agrégats ont été déposés sur le site en mai. Les murs sont maintenant montés.



- A la rentrée d'octobre, les instituteurs établissent leurs listes d'inscrits. Cette phase de mise en route peut durer un mois avant que les effectifs soient stabilisés. C'est alors qu'Ekoma et les Associations de Parents d'Elèves, après vérification dans les familles, pourront distribuer les **subventions pour les frais de scolarité**.

**Dans le domaine agropastoral,**

- **7 hommes** (19 en 2017) ont pu acheter 2 bœufs pour pratiquer la culture attelée pour accroître la rentabilité des cultures et diminuer les charges de travail.

- **18 femmes** (28 en 2017) ont acheté 2 moutons, qu'elles élèveront et revendront au moment des fêtes familiales ou musulmanes. Cet apport de revenus leur permet d'envoyer les enfants à l'école et d'acheter les produits de première nécessité tels que médicaments, huile, sel, savon, vêtements ...

Le budget disponible en 2017 pour les subventions individuelles était plus conséquent qu'en 2018, ce qui explique la diminution importante du nombre de bénéficiaires en 2018.

- **Le suivi de ces actions** est assuré par l'EAC et par Ekoma qui choisit les bénéficiaires, distribue les subventions, s'assure de l'achat et du suivi vétérinaire des bêtes.

Comme chaque année, les bénéficiaires de l'année et les volontaires des années précédentes ont participé à des **journées de formation** sur l'entretien des animaux, des équipements et les pratiques culturelles.

## EMA ici, c'était ...

**le 9 juin 2018**, un samedi de grosse chaleur, lors d'une grande braderie organisée par le Comité des fêtes de Massy, EMA a présenté quelques objets à la vente...histoire de se faire connaître et de récolter quelques euros à réinvestir dans les villages de Koper ou dans les animations à Massy.



**le 27 août 2018**, Isaïe Paré, directeur d'Ed.PA, notre opérateur à Ouagadougou, de passage en France, était reçu à Massy au sein de notre équipe pour une soirée conviviale. Ce fut l'occasion pour que Nicolas Samsoen, maire de Massy, fasse sa connaissance et découvre ainsi le fonctionnement de la coopération avec les six villages de la commune de Koper.



**le 8 septembre 2018**, à la fête des associations, EMA était présente sur un stand, dans le quartier des associations de solidarité internationale. Nouveauté : un vélo d'adulte, provenant de la Recyclerie sportive a fait l'objet d'une tombola. *Madame Bankolé* en a été la bénéficiaire.

Merci à la **Recyclerie sportive**

C'est dans l'atelier d'autoréparation de la **Recyclerie sportive**, qu'EMA a remis à neuf le vélo, mis en tombola le jour de la fête des associations.

Rappelons aussi que la **Recyclerie sportive** était déjà partenaire d'EMA pour la



rando-vélo-solidaire du mois de mars 2018.

**Pendant tout le mois de septembre**, les Massicois ont pu regarder, place de France, l'exposition « Interactions, des Essonnais et des Yvelinois s'engagent pour la coopération internationale » confectionnée par leurs Conseils départementaux. L'occasion de découvrir à travers onze panneaux en triptyque les portraits croisés de porteurs de projets comme EMA, AGIRabcd et APDRA, trois associations massicoises. Cette exposition a été inaugurée le 22 septembre en présence d'Aurélie Gros, vice-présidente, déléguée à la culture, au tourisme et à l'action internationale.



**FESTISOL en novembre** – Avec d'autres associations du collectif emmené par « Jeunes pour le monde », le 17 novembre, EMA a participé à FESTISOL, sur le thème « Sécurité alimentaire et solidarité ». EMA a joué avec « l'estomac dans les talons » et présenté ses actions au Burkina à l'école Emilie du Chatelet.

**EMA est une équipe active, mais qui ne néglige pas les rencontres festives, comme ce fut le cas en juin 2018.**

**Si vous le souhaitez, vous y serez les bienvenus !**



## BREVES

- **Denis MUKWEGE**, médecin-gynécologue congolais de 63 ans, a reçu le prix Nobel de la paix, le 5 octobre 2018. Depuis 15 ans environ, il « répare les femmes » sexuellement agressées, essentiellement par les viols. 40 000 femmes ont été ainsi opérées pour retrouver leur dignité et la possibilité d'être mère.



**Louise MUSHIKIWABO**, ministre des affaires étrangères du Rwanda, 57 ans, a été élue Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie, au cours du 17<sup>ème</sup> sommet qui s'est tenu à Erevan le 12 octobre 2018. Elle est la deuxième femme et première Africaine à occuper ce poste.

- **Maryse CONDE**, guadeloupéenne de 81 ans, a remporté le 12 octobre 2018 « le nouveau prix de littérature » de Stockholm. La « nouvelle académie » a déclaré ceci : « Dans ses œuvres, avec un langage précis, Maryse Condé décrit les ravages du colonialisme et le chaos du post-colonialisme ». Elle a publié de nombreux romans, essais et pièces de théâtre.



## EMA ici, sera...

EMA réunira son **conseil d'administration** -CA- mensuel mercredi 12 décembre, puis les 9 janvier, 6 février, 13 mars, 3 avril, 15 mai et 12 juin 2019.

Rappelons que ces réunions sont ouvertes à tous.

### - MISSION

Pablo et Alain, membres du CA d'EMA, se rendront au Burkina, à Ouagadougou et dans les 6 villages de Koper, du 26 janvier au 9 février 2019, missionnés pour évaluer les réalisations, échanger des idées avec la population des villages, Ed.PA et Ekoma, élaborer des projets et conforter des liens d'amitié.

- **L'assemblée générale d'EMA** aura lieu le mercredi 20 mars 2019. A noter sur les agendas !

- EMA poursuit son partenariat avec le **collège Blaise Pascal**. En avril 2019, à l'occasion du mois de la science organisé par les professeurs et la fondation « la main à la pâte », EMA interviendra sur le thème de l'eau au Burkina Faso. Une exposition de photos sera installée au collège et un parcours interactif sera proposé aux élèves. Des membres d'EMA seront bien sûr présents pour apporter leur expérience et répondre aux questions des plus curieux.